

17 octobre 2019

(19-6782)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE LA SADC SUR LES ACTIVITÉS SPS

La communication ci-après, reçue le 16 octobre 2019, est distribuée à la demande du Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

1. Au cours des deux derniers trimestres, l'Unité OTC/SPS a participé à la réunion de consultation de l'Union africaine consacrée à l'élaboration du cadre de la politique sanitaire et phytosanitaire de l'Union africaine, ainsi qu'à cinq réunions (7 à 10 groupes de travail techniques SPS et groupe d'experts SPS de la zone de libre-échange tripartite) portant sur l'élaboration des modalités de la mise en œuvre de l'Annexe SPS (Annexe IX) de l'accord sur la zone de libre-échange tripartite. La participation de l'Unité à ces réunions permet à la SADC de suivre les dernières évolutions en matière SPS aux niveaux continental et international afin de s'assurer que les avancées réalisées par la SADC dans ce domaine sont également alignées sur les objectifs continentaux, dans le prolongement de l'appel en faveur de l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). De plus, les renseignements recueillis lors de ces réunions sont très utiles à l'Unité, celle-ci étant appelée à donner des orientations en matière OTC/SPS dans le cadre des travaux devant préparer l'élaboration des chaînes de valeur agroalimentaires régionales, qui s'inscrivent dans le plan d'action de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC. Par ailleurs, en ce qui concerne la vacance du poste flexible de chargé de programme – mesures sanitaires et phytosanitaires, le statu quo persiste au Secrétariat. Lors d'une réunion tenue en juin 2019 à Windhoek (Namibie), le Comité des ministres chargés des questions commerciales de la SADC a décidé de demander aux États membres de détacher un fonctionnaire en vue de combler le poste. La décision doit être entérinée par le Conseil de la SADC à sa réunion devant se tenir en mars 2020.

2. Le mécanisme d'aide liée au commerce UE-SADC, qui intervient au niveau national, a aidé grandement les États membres bénéficiaires à mettre en œuvre l'Annexe SPS au Protocole commercial de la SADC. Le rapport du premier trimestre (juin 2019) fait état des activités réalisées dans les pays membres. L'Eswatini a validé le règlement sur la santé vétérinaire publique et ses travaux d'élaboration du système national de gestion des pesticides en ligne sont à un stade avancé. Le Mozambique a élaboré des règlements sur la santé animale, la santé vétérinaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le Lesotho a fait l'acquisition d'équipements, notamment de chromatographie en phase liquide/spectrométrie de masse, pour le Département des services vétérinaires, ainsi que du matériel de détection des OGM pour la section de la protection des végétaux; la capacité d'essai des laboratoires du Département des services vétérinaires et la capacité d'inspection phytosanitaire ont également été renforcées grâce à des activités de formation, et un système en ligne permettant de coordonner et de faciliter les notifications SPS adressées à l'OMC est en cours d'élaboration. À Maurice, le projet a permis à l'Office national de protection phytosanitaire (NPPO) de mettre en place un système de gestion des données phytosanitaires et sanitaires dans ses locaux et à la Division des services vétérinaires (DVS) du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

3. Au Mozambique, un règlement sur l'inspection des animaux importés aux postes frontière et les normes de mise en quarantaine est en cours d'élaboration, et le personnel des services vétérinaires et d'autres parties prenantes suit une formation sur la mise en œuvre des stratégies et de la réglementation vétérinaires nationales. Aux Seychelles, le projet visant à élaborer la nouvelle Loi sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et un manuel de normalisation en matière de contrôles sanitaires et phytosanitaires fondés sur les risques est à un stade avancé, et le personnel du laboratoire phytosanitaire des Seychelles participera à des activités de formation et à des stages

sur la CL-SM. La Tanzanie a fait l'acquisition d'équipements de CL-SM/SM pour le Département des services vétérinaires; a élaboré une stratégie de normalisation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires; a acheté du matériel de détection des OGM et des outils de contrôle pour les contrôles phytosanitaires; a doté le Département des services vétérinaires de trousse de dépistage rapide; a fait l'acquisition de trousse d'analyse de terrain et d'outils de contrôle pour les contrôles phytosanitaires; et élaborera un système en ligne qui coordonnera et facilitera les notifications SPS adressées à l'OMC. Du fait de sa mise en œuvre différée et de la faible attribution des ressources qui en avait résulté, le mécanisme d'aide a été prorogé à coût nul jusqu'en 2021. Pendant cette phase, on accordera beaucoup plus d'importance aux mesures qui permettront de mieux aligner les activités nationales sur les objectifs d'intégration régionale.

4. Après un hiatus de 24 mois, le Comité de coordination SPS de la SADC se réunira du 11 au 13 novembre 2019 grâce aux efforts conjugués des États membres, du programme régional de la FAO et du mécanisme d'aide liée au commerce UE-SADC. La réunion prévue pour août 2019 avait dû être reportée en novembre en raison du faible taux de réponse des États membres, attribuable à des contraintes financières, seulement trois États membres s'étant engagés à y assister. Outre la planification du programme SPS régional, cette réunion vise, entre autres, à faciliter le renforcement des capacités d'élaborer des règlements techniques suivant l'approche scientifique fondée sur les risques. Le programme SPS bénéficiant du onzième Fonds européen de développement facilitera les discussions initiales et le développement intégral d'un système régional de reconnaissance mutuelle des certificats de sécurité sanitaire des produits alimentaires des États membres de la SADC. Un cadre permettant de procéder à l'échantillonnage des produits importés au point d'entrée dans la SADC et d'analyser leur conformité avec la réglementation sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires sera élaboré. La SADC entend également continuer à renforcer la capacité des petits agriculteurs et du secteur privé d'appliquer les mesures SPS et à les sensibiliser à cet égard. Enfin, de manière générale, en matière SPS, la SADC prendra en compte les résolutions adoptées par le Comité de coordination SPS de la SADC à sa réunion de novembre 2019.

Lomkhosi Lineo Mkhonta-Gama (doctorat en chimie de l'Université du Cap)
Responsable des programmes OTC, SADC
